

Image not found or type unknown



Facture d'artisan reçu un an et demi apres avoir effectuer

Par **cachou86**, le **15/05/2012** à **13:33**

Bonjour,

J'ai reçu ce jour une facture d'un artisan sur un nettoyage de chaudière effectué il y a un an et demi. La facture est antidatée au 11/02/2011. Ai-je le droit de la contester ?

J'avais relancé plusieurs fois l'artisan en question lequel ne m'avait pas répondu. Cette facture ne faisait pas suite à un devis signé mais le travail à bien été effectué. Puis-je demander un an et demi pour la régler ?

Remerciments et salutations.